

*Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*

**Catalogue des imprimés montois conservés  
à la bibliothèque patrimoniale d'Avranches**

Auteur(s) : Marie Bisson, Valentin Breillot, Barbara Jacob, Catherine Jacquemard, Déborah Laisné, Stéphane Lecouteux, Jean-Luc Leservoisière, Annabelle Mukendi, Laurence Pelc,

Institution(s) : Pôle du document numérique, MRSH, Université de Caen Normandie – CNRS  
Centre Michel de Bouärd - Craham, Université de Caen Normandie – CNRS

Financier(s) : Ministère de la Culture et de la Communication – Direction du livre et de la lecture (subvention PAPE 2011-2012) ; Equipex Biblissima (projets partenaires 2015-2016)

Cote	Avranches, BM, P 795
Cote(s) ancienne(s)	-
Intitulé	Des Maisons, François-C. <i>Les Définitions du droit canon, contenant un recueil fort exact de toutes les matieres beneficales, suivant les maximes du palais. Avec les questions decidées selon l'opinion des plus celebres Autheurs qui ont écrit sur ces Matieres, conformément aux Libertez de l'Eglise Gallicane, à la Nouvelle Ordonnance, &amp; aux Arrest qui y sont intervenus. Le tout exactement recueilly et redigé par ordre Alphabétique, pour plus de facilité. Par Me F. C. D. M. Avocat en Parlement. Seconde partie A Paris Chez Charles de Sercy, au Palais, dans la grand'Salle, au sixième Pilier, vis-à-vis l'Escalier de la Cour des Aydes, à la Bonne-Foy Couronnée M. DC. LXXI</i>
Description matérielle	Pagination : [1-1 bl.-10]-496 p. Signatures : ã2 ê4 A-Qqq4 Illustrations : culs-de-lampe, bandeaux, lettrines Document : Tome ;

## Zones des notes

Notes sur la publication

Titre et mentions de responsabilité

--

Mention d'édition

--

Adresse bibliographique

- Avec privilege du roy.
- Sercy, Charles de (imprimeur-libraire)

Collation

--

Collection

--

Autres

--

Notes sur l'exemplaire

Reliure

- n. r.

Ex-libris

- *Ex lib(ris) Monast(erii) S(anc)ti Michaelis In periculo maris Cong(regationis) S(anc)ti Mauri.*

Possesseurs

--

Acquisition

– 1671/1789

Annotations

– -

État de l'ouvrage

– -